



PV de la séance du comité du 25.1.2011 à l'IRA, Lausanne

Présent(e)s: S. Baechler (SBa), S. Estier (SE), F. Jaquenod (en remplacement G. Triscone), Y. Loerstcher (YL), F. Malacrida (FM), C. Murith (CM), F. Vermot-Gaud (FVG).

Excusé(s): P.-A. Cuttat, G. Triscone

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans commentaire.

2. Acceptation du compte-rendu de la séance du 8.9.2010

Le compte-rendu est accepté sans commentaire.

3. Information des membres du comité

CM informe de la parution du rapport ECRR 2010 (Recommendations of the European Committee on Radiation Risk). Il n'y a que peu de changements par rapport à la version 2003 du rapport.

Pour rappel, le séminaire 2011 de la CPR aura lieu le 4.2.2011 sur le thème de la prise en compte des accidents radiologiques dans la culture de sûreté et de radioprotection.

RL étudiera la possibilité de publier le rapport final de l'exposition « Ciel mes rayons ! » sur le site de l'ARRAD.

Une demande de financement d'un projet INTERREG entre la CAPM/CEPN et l'EPFL/IRA sur la problématique du radon ainsi que sur la mise sur pied d'une exposition mobile sur la radioprotection dans le domaine médical est à l'étude. Une séance de collaboration aura lieu le 27.1.2011.

SE fait part des dernières sollicitations des milieux politiques auprès de l'OFSP pour des explications relatives à l'étude allemande concernant le sexe des enfants au voisinage des centrales nucléaires ainsi que sur les effets biologiques associés au tritium organique en cas d'expositions environnementales.

4. Situation financière

L'état du compte de l'ARRAD au 31.12.2010 est de CHF 8'874.60. FM relève que plusieurs membres ne paient pas leurs cotisations depuis plusieurs années.

5. Etat du site Internet

GT va étudier la possibilité d'avoir un formulaire d'inscription en ligne pour les prochaines JT de l'ARRAD. RL est à sa disposition pour un éventuel soutien.

Une rubrique intitulée « documents en consultation » devrait être créée sur le site afin de pouvoir y déposer par exemple les projets de recommandations de l'ARRAD.

Il est décidé de ne pas publier la liste des membres de l'ARRAD sur le site Internet. En revanche, il sera précisé que la liste des membres peut être obtenue sur demande motivée auprès du secrétariat.

6. Discussion de l'AG 2011 et la JT 2011

L'assemblée générale aura lieu le 11.3.2011 au CHUV. Elle sera précédée d'une conférence sur le thème de la protection contre les radiations non ionisantes en IRM présentée par M. Daniel Vetter de Strasbourg.

Les points particuliers suivants seront discutés lors de l'AG :

- Discussion et acceptation des recommandations de l'ARRAD concernant la formation des travailleurs en radioprotection (la dernière version du document sera envoyée conjointement à l'ordre du jour).
- Discussion et acceptation des recommandations du GT n°4 concernant l'application des moyens de protection en radiodiagnostic.
- Proposition et acceptation des modifications des statuts de l'ARRAD visant à introduire le statut de membres collectifs (la proposition sera envoyée conjointement à l'ordre du jour).

Concernant la modification des statuts, SE enverra la version définitive aux membres du comité. Lors de l'AG, les propositions de cotisation suivantes seront faites : 30.— pour les membres individuels et 1000.— pour les membres collectifs.

La journée thématique aura lieu le 4 novembre 2011 au CHUV et abordera la problématique des accidents en radiothérapie. Sont associées à l'organisation de cette manifestation la SASRO, l'ASTRM et la SSRPM. Un comité de programme est déjà à l'œuvre et s'est rencontré une première fois le 18.1.2011. Un projet de programme actualisé sera prochainement transmis pour avis aux membres du comité.

7. Manifestations prévues dès 2012

Pour l'AG 2012, les thèmes suivants sont proposés : le tritium dans l'environnement ou la place de la radioprotection dans la sécurité et la santé au travail.

Pour la JT 2012, il est envisagé de réserver le Globe du CERN pour une journée dès la deuxième semaine de novembre et d'aborder le thème de l'intervention en cas d'accident. Comme partenaires, on pense au CERN, à la SFRP et éventuellement à l'OMS.

Pour la JT 2013, le thème de la radioprotection dans l'environnement est évoqué. Elle pourrait avoir lieu à Fribourg.

8. Avancement des groupes de travail

SBa sollicitera les présidents des 5 GTs afin de présenter les activités réalisées en 2010 lors de l'AG. A cette occasion, F. Bochud présentera l'intérêt de créer un nouveau GT (n° 6) concernant « le suivi des bases radiobiologiques ».

9. Divers

La Gazette de l'ARRAD n°9 est sur le point d'être finalisée et sera envoyée aux membres d'ici fin janvier. Les membres du comité intéressés à rédiger une contribution dans la prochaine Gazette de juillet 2011 peuvent s'annoncer auprès de CM.

10. Prochaine séance du comité

La prochaine séance du comité aura lieu le 28.6.2011 à 10h00 à l'IRA (Lausanne).